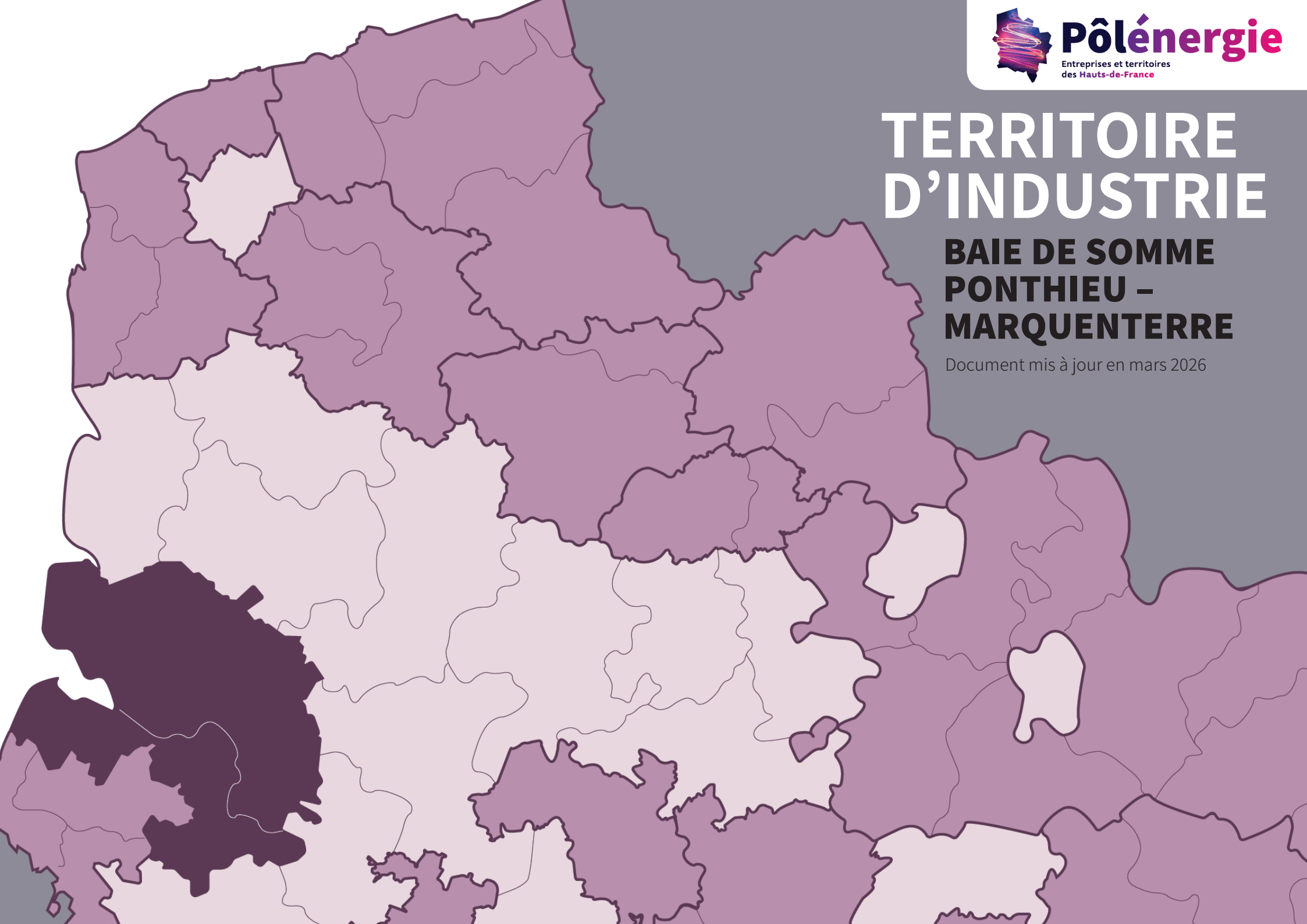


TERRITOIRE D'INDUSTRIE

**BAIE DE SOMME
PONTHIEU –
MARQUENTERRE**

Document mis à jour en mars 2026



INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

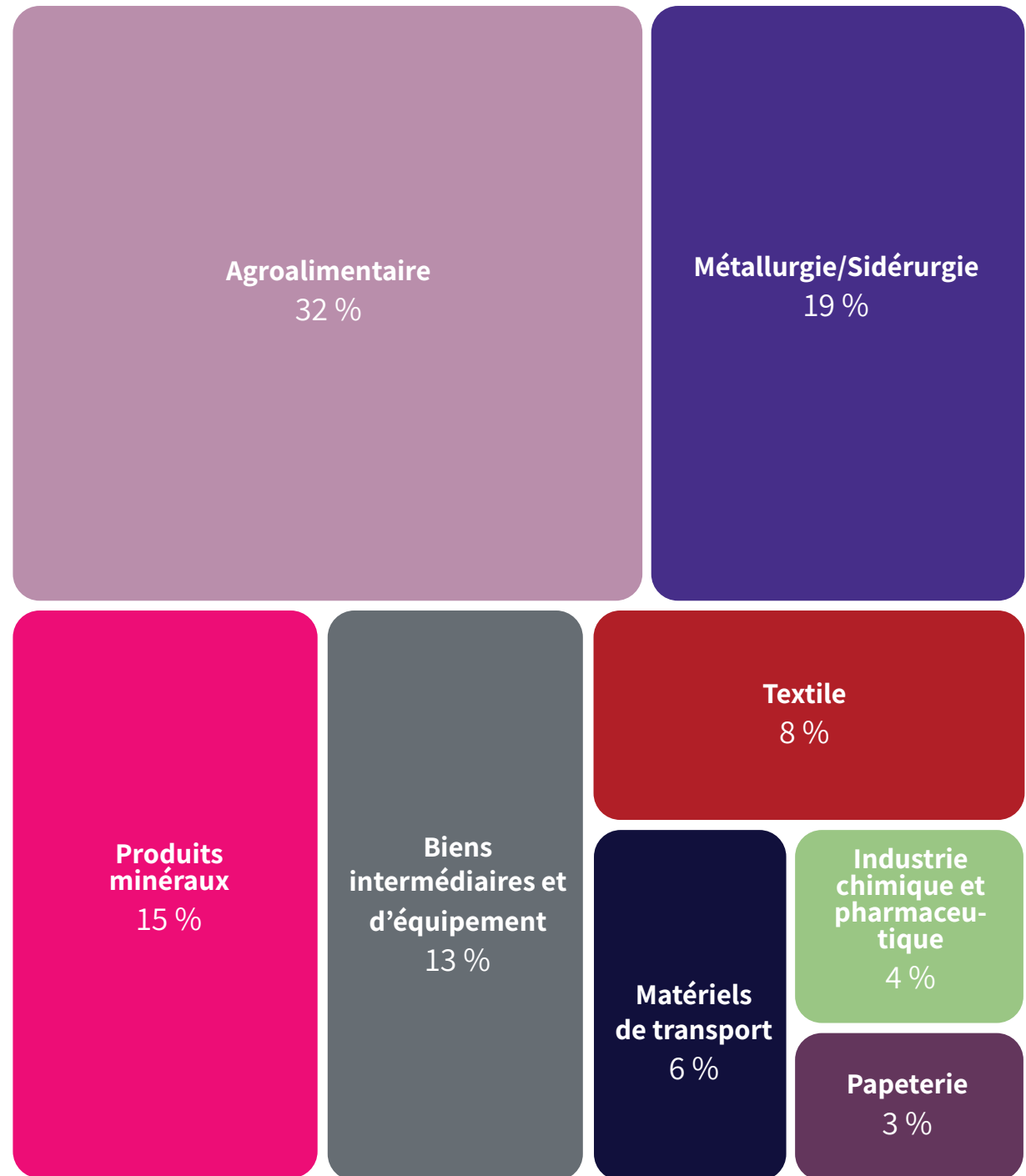
- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

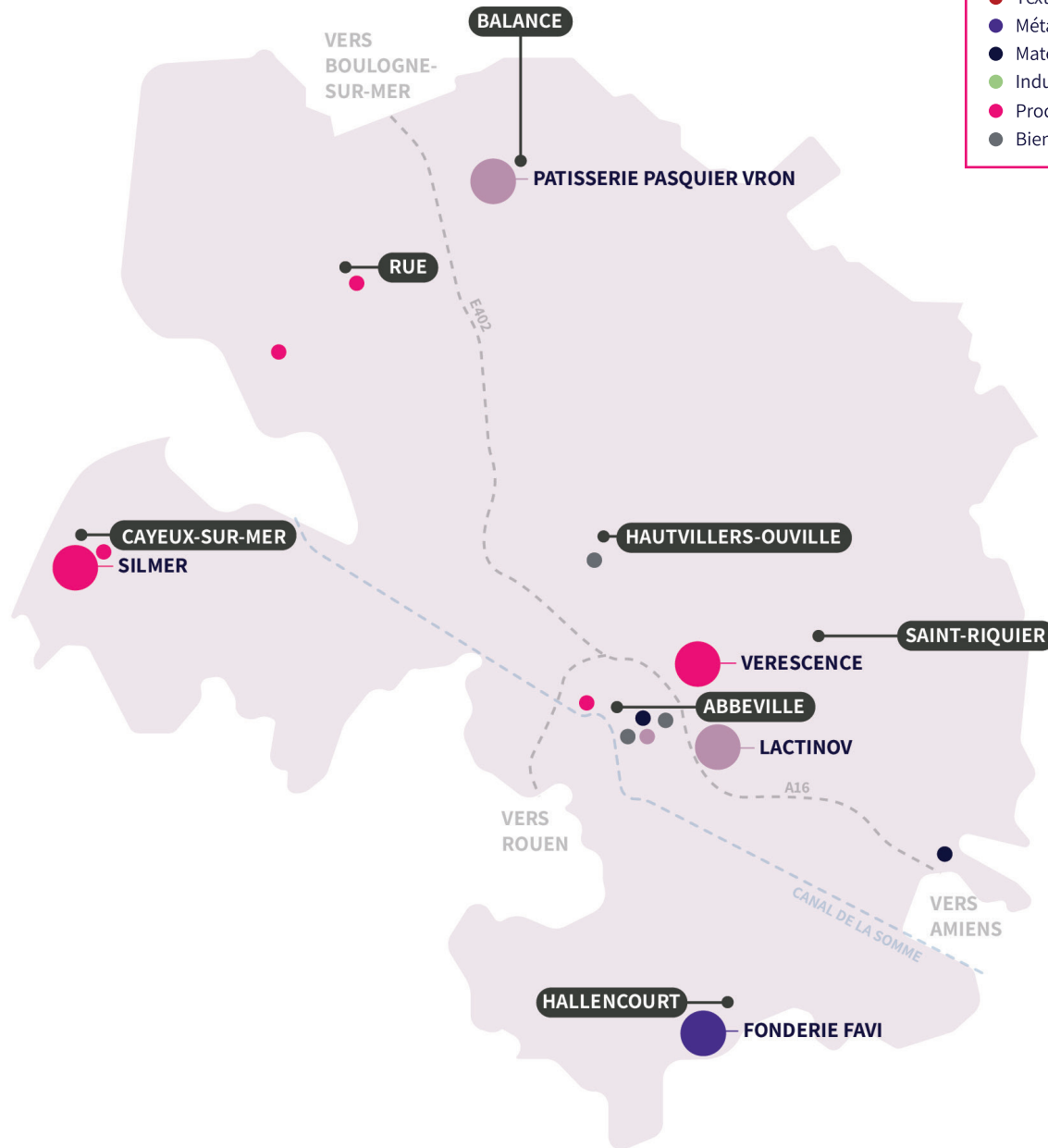
***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité

Sur le plan institutionnel et environnemental, le Syndicat Mixte Baie de Somme Trois Vallées joue un rôle moteur en pilotant des projets structurants tels que **le Parc Naturel Régional et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Très engagé dans la transition écologique, cette instance déploie **une stratégie volontariste de lutte contre le changement climatique** à travers son Contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat. Cette ambition a d'ailleurs été consacrée dès 2015 par l'obtention du label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », positionnant **le territoire comme un modèle de développement durable**.



CARTE DES CONSOMMATEURS



LÉGENDE

Types de consommateurs

- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 1 000 MWh
- > à 10 000 MWh

Réseaux

- Réseau fluviale
- Réseau routier

INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

L'accessibilité du territoire est portée par **une desserte routière de premier plan**. L'autoroute **A16** irrigue une large partie du bassin, offrant des connexions rapides vers Paris *via* Amiens, tout en ouvrant des perspectives vers le nord en direction de Calais et de Bruxelles. En complément, l'**A28** renforce cette connectivité en plaçant Abbeville à seulement une heure de Rouen et à une heure trente du Havre, positionnant ainsi le territoire comme **une véritable zone charnière entre la Normandie et les Hauts-de-France**.

Sur le plan ferroviaire, le secteur bénéficie du **passage de la ligne Paris-Calais**. Cet axe permet le désenclavement des communes mais **présente la limite fonctionnelle notable de ne pas être ouvert au fret de marchandises**.

Le territoire possède **un gisement foncier diversifié composé de nombreuses friches industrielles, ferroviaires et agro-industrielles**. La valorisation de ce foncier est **contrainte par la taille des parcelles** : la grande majorité présente des surfaces réduites, **généralement inférieures à 1 hectare**. Cette fragmentation nécessite des stratégies d'aménagement spécifiques, plus adaptées à des projets de proximité ou à taille humaine qu'à de grands complexes industriels.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

L'implantation industrielle du territoire se concentre majoritairement autour d'Abbeville, tout en conservant des pôles stratégiques en zone rurale. Les principaux sites incluent :

- **Abbeville (ZAC des Deux Vallées & ZI Nord)** : un pôle multi-activités dense accueillant des leaders comme **Lactinov, Verescence, Valeo** ou encore **U-Shin Minebea**.
- **Les pôles ruraux** : des industries clés sont implantées à Hallencourt (**Fonderie FAVI**), Cayeux-sur-Mer (**Silmer**), Vron (**Pâtisserie Pasquier**) et Saint-Valery-sur-Somme (**Delmerle**).
- **Logistique** : le secteur se développe avec des sites comme **Easy Logistique** à Mouflers (Zone des Hauts Plateaux).

Sur le plan énergétique, **la consommation est logiquement concentrée sur le pôle urbain d'Abbeville**, avec des acteurs majeurs tels que **Lactinov et le Centre Hospitalier**, à l'exception de **Fonderie FAVI à Hallencourt, Silmer à Cayeux-sur-Mer et Pasquier à Vron**.

ÉNERGIE

Électricité

Le mix énergétique local se caractérise par **une domination quasi exclusive de l'éolien**, qui constitue la source principale d'électricité renouvelable du Pays. **Fort de nombreuses installations totalisant une puissance d'environ 140 MW**, le territoire a su anticiper cette dynamique en se dotant d'un schéma d'insertion spécifique. Cet outil de planification permet de réguler le déploiement du moyen et du grand éolien, garantissant ainsi un développement maîtrisé et cohérent avec les enjeux paysagers locaux.

À l'inverse, **l'énergie photovoltaïque occupe encore une place modeste dans le paysage énergétique territorial**. Les installations résidentielles chez les particuliers demeurent rares, **la majorité de la production étant portée par des toitures de bâtiments agricoles**. Ces installations de plus grande envergure représentent **un cumul d'environ 13 MWc**, soulignant un potentiel de croissance encore important pour cette filière, notamment sur les surfaces bâties professionnelles.

Le réseau de transport d'électricité haute tension structure fortement le paysage énergétique local, avec le passage de **deux lignes majeures de 400 kV issues de la centrale nucléaire (CNPE) de Penly** via le poste de Limeux. Le Nord du bassin est, quant à lui, alimenté **par une ligne de 225 kV provenant du poste de Sorrus**. Pour la desserte plus fine, notamment celle du centre névralgique d'Abbeville, le réseau s'appuie principalement sur des lignes de 90 kV.

L'analyse du réseau électrique montre une situation contrastée. **Le poste source d'Abbeville est totalement saturé avec un taux de remplissage de 100 %**, bloquant tout nouveau raccordement EnR immédiat sur ce secteur.

À l'inverse, **les postes de Limeux et de Rue offrent de fortes perspectives. Avec des taux de remplissage respectifs de 0 % et 22 %**, ces deux postes disposent de marges importantes pour accueillir les futurs projets de production décarbonée du territoire.

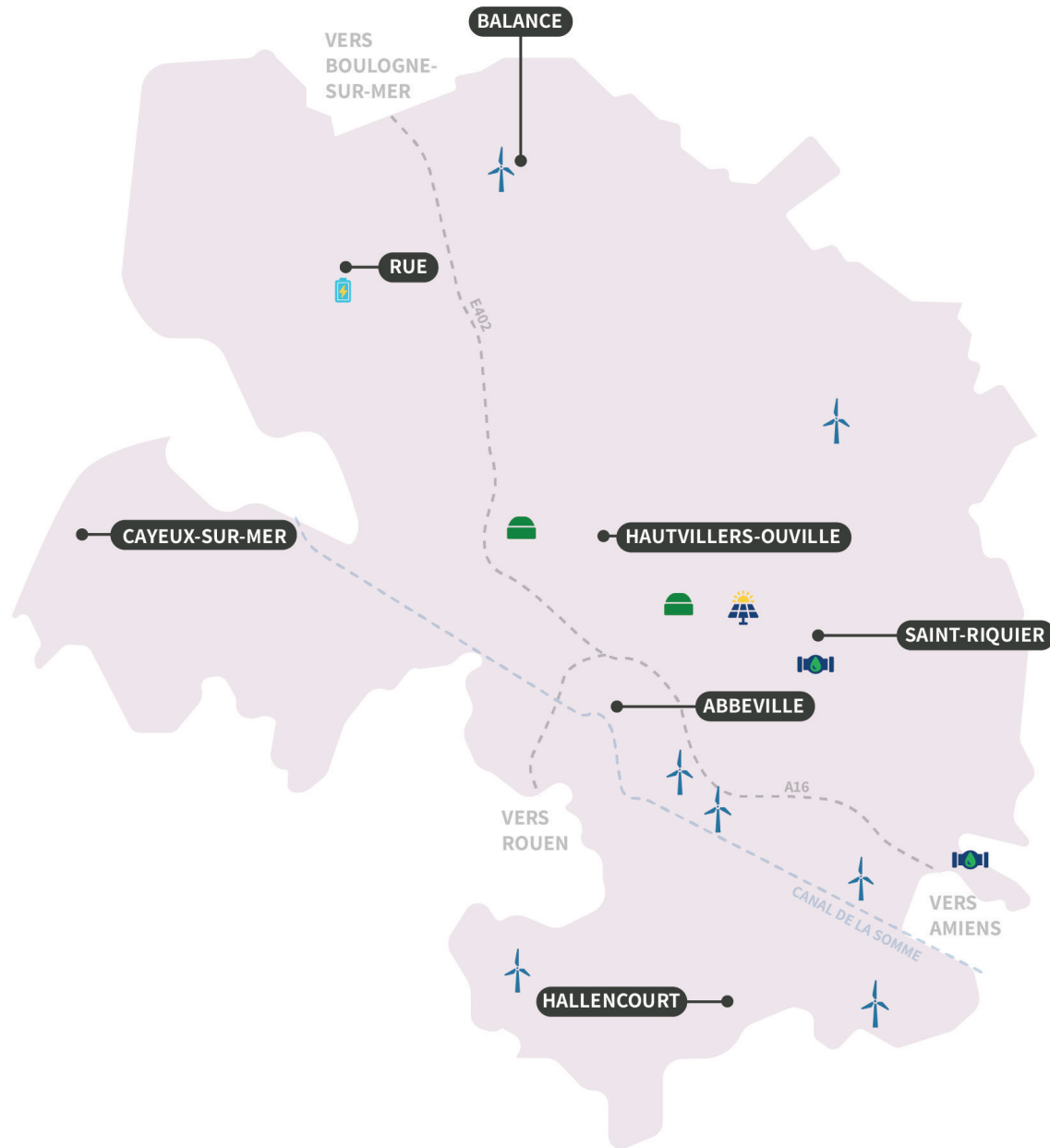
Gaz

Le réseau de gaz couvre une large partie du territoire, desservant la majorité de la population. Dans le cadre de la transition énergétique, deux axes de développement sont prioritaires : **l'injection locale de biogaz via la méthanisation** pour verdir la consommation locale, et **l'essor du Gaz Naturel Véhicule (GNV) pour les poids lourds et transports en commun**, soutenu par la dynamique régionale de la Troisième Révolution Industrielle.

Après l'arrêt du projet médiatisé de la «Ferme des mille vaches» à Drucat, **la méthanisation se développe désormais via des sites d'injection de biométhane**. Le territoire en compte actuellement deux : **Bioénergie Centuloise à Saint-Riquier et SAS Bio Énergie à Moufflers**.






Côté mobilité, une station multi-carburants, liée au groupe **Agriopale**, est opérationnelle route d'Hesdin à Abbeville. De nouveaux projets émergent, **utilisant soit la cogénération (électricité et chaleur), soit l'injection directe dans le réseau**, un modèle déjà éprouvé par le site de Saint-Riquier.

CARTE DES PRODUCTEURS



LÉGENDE

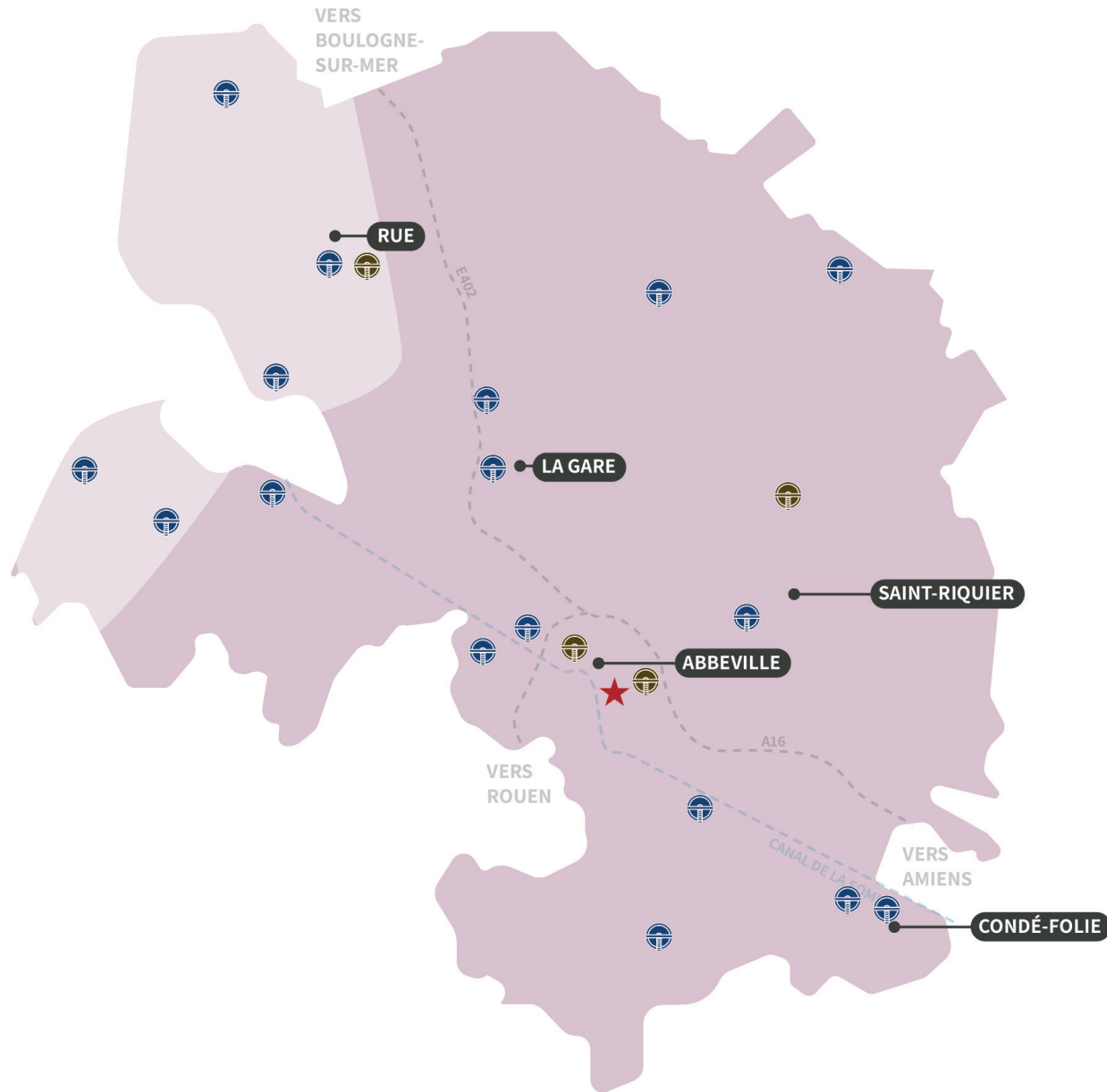
Producteurs

-  Cogénération de biométhane
-  Point d'injection de biométhane
-  Éolien
-  solaire
-  Batterie

Réseaux

-  Réseau fluvial
-  Réseau routier

CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



LÉGENDE

Géothermie de surface

- Potentiel moyen et faible
- Potentiel fort

Station d'épuration

- Collectivités
- Industriels

Gisement de chaleur fatale

- Chaleur fatale < à 40°C
- Chaleur fatale < à 80°C
- Chaleur fatale < à 100°C
- Chaleur fatale < à 200°C

Réseaux

- Réseau fluviale
- Réseau routier
- Réseau de chaleur

CHALEUR VALORISABLE

La chaleur renouvelable sur le territoire est principalement portée par le bois-énergie, complété par un réseau dynamique d'installations géothermiques. Le parc local comprend plusieurs chaudières automatiques performantes. Les deux plus marquantes sont celles de l'usine VKR (2,9 MW) et du lycée de Friville-Escarbotin (600 kW), qui illustrent l'utilisation de la biomasse à grande échelle.

Géothermie

Le territoire bénéficie d'un très fort potentiel géothermique grâce à l'aquifère de la craie et des sables du Thanétien. Avec des débits dépassant 50 m³/h, ces ressources permettent des installations de 300 kW via des pompes à chaleur (PAC) performantes (COP de 4).

Cette ressource est déjà exploitée par de nombreuses installations individuelles et plusieurs sites collectifs majeurs. C'est le cas notamment de la piscine Aqu'ABB, du groupe scolaire Victor Hugo et du gymnase de Nouvion, confirmant la viabilité de cette filière pour les équipements publics.

Réseaux de chaleur

Abbeville possède l'unique réseau de chaleur du territoire, desservant des logements sociaux, des écoles, le théâtre et la piscine. Son mix énergétique reposait initialement sur **61 % de biomasse, 17 % de chaleur récupérée et 20 % de gaz.**

Depuis novembre 2025, le réseau a franchi une étape clé avec **le lancement d'une chaufferie utilisant des résidus de lin.** Cette innovation renforce le modèle durable local et vise à couvrir, à terme, les besoins de **4 500 équivalents-logements.**

Le potentiel de chaleur fatale (chaleur récupérable) est également présent au sein du tissu agroalimentaire local. Des gisements importants ont été identifiés au niveau des STEPs industrielles de plusieurs usines (**Centrale Frais, Nature Frais et la Pâtisserie Pasquier de Vron**).

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité industrielle du territoire repose sur **une alliance unique entre performance industrielle et excellence énergétique**. Bénéficiant d'une position stratégique au carrefour des autoroutes **A16** et **A28**, le bassin offre **une connectivité exceptionnelle vers Paris, Rouen et le Nord de l'Europe**, un atout majeur pour les leaders industriels déjà implantés comme **Verescence, Valeo ou Lactinov**. Cette accessibilité est doublée d'un tissu de PME/PMI dynamique et diversifié, capable de soutenir des projets industriels complexes dans la métallurgie, l'agroalimentaire et la logistique.

Ce qui distingue véritablement le territoire, c'est **son avance stratégique dans la transition écologique**. Labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », **il dispose d'un mix énergétique puissant et diversifié** qui constitue un argument de poids pour l'industrie décarbonée de demain :

- **Puissance éolienne** : avec 140 MW installés, le territoire est un producteur majeur d'électricité verte.
- **Ressources géothermiques** : un potentiel exceptionnel (aquifère de la craie) permettant des installations de haute performance (300 kW, COP 4).
- **Filière biomasse** : une maîtrise complète de la chaleur renouvelable, illustrée par l'utilisation innovante des résidus de lin pour alimenter les réseaux de chaleur.

- **Potentiel méthanisation** : une dynamique d'injection de biométhane en plein essor avec des sites comme Bioénergie Centuloise.

Cette autonomie énergétique en construction offre aux entreprises un cadre d'implantation durable, sécurisé et tourné vers l'avenir, où la ressource locale devient un levier de compétitivité industrielle.

PROJETS HYDROGÈNE

Il n'y a pas de projet hydrogène répertorié sur le territoire.

LES ENJEUX GLOBAUX

L'enjeu majeur du territoire réside dans **la maîtrise de son espace physique par une réorganisation agile du foncier industriel et des friches**. En collaborant étroitement avec les entreprises locales, la stratégie vise à transformer un patrimoine immobilier fragmenté en opportunités concrètes, garantissant ainsi le maintien et le développement des activités entre les pôles d'Amiens et du Vimeu.

Parallèlement, **la souveraineté énergétique et la décarbonation s'imposent comme le moteur de la transition**. Fort de sa certification « Territoire à Énergie Positive », **le bassin capitalise sur ses 140 MW d'éolien, son potentiel géothermique et sa biomasse (lin)** pour sécuriser une énergie locale et durable. Cette ambition, portée par les grands groupes comme par les PME, définit la trajectoire environnementale et économique de la zone.

Enfin, la réussite de ce modèle repose sur le défi du capital humain. **L'enjeu est de développer des formations supérieures au-delà du Bac+2** afin de fixer la population active locale et de répondre aux besoins techniques de plus en plus pointus des industries en mutation. En liant ainsi foncier optimisé, excellence énergétique et montée en compétences, le territoire assure la pérennité de son identité.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

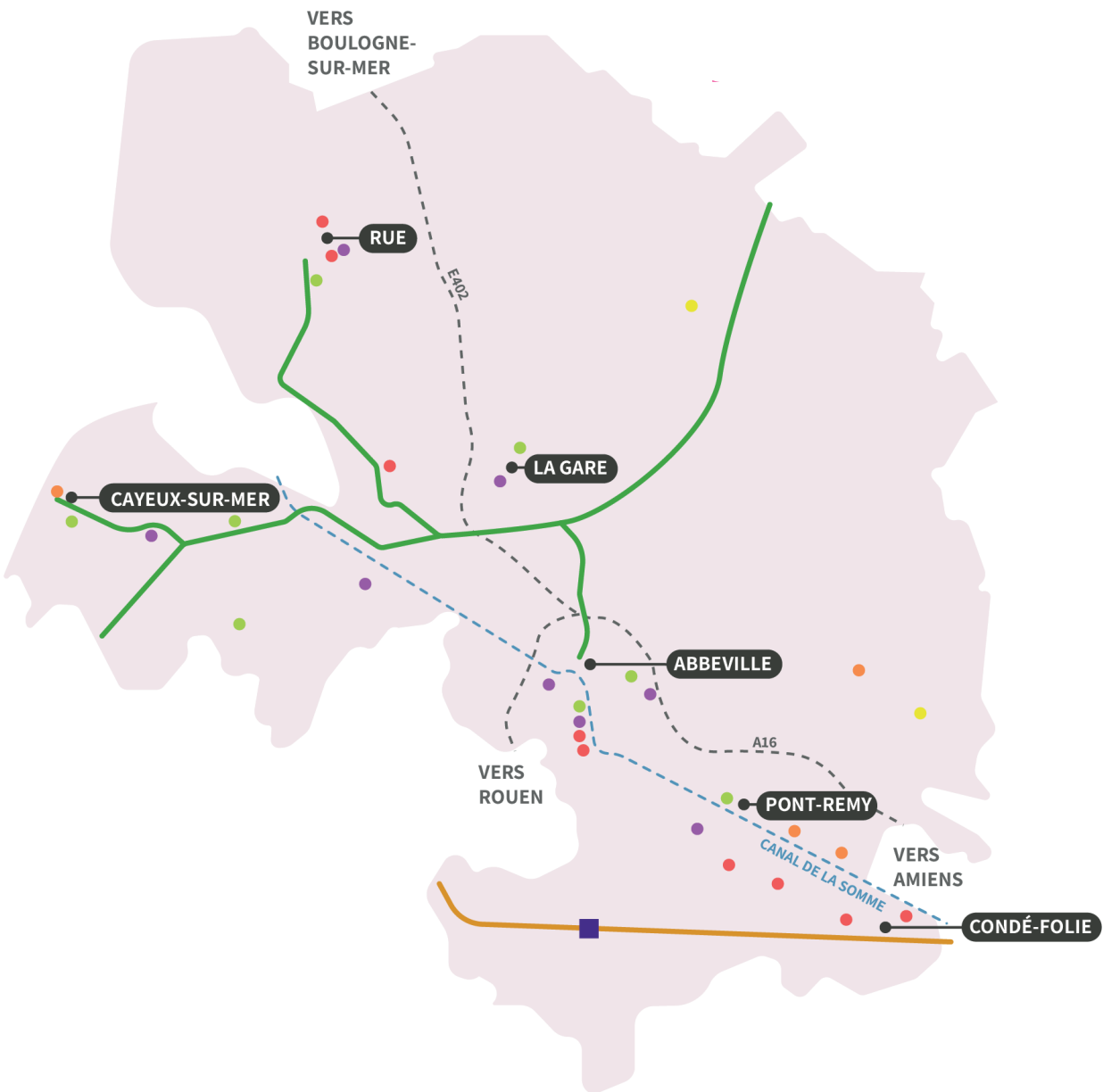
LÉGENDE

Réseaux

- Réseau fluviatile
- Réseau gaz
- Réseau électrique (400 kV)
- - Réseau routier
- Poste électrique (400 kV)

Friches

- Friches ferroviaires
- Friches mixte
- Friches agro-industrielles
- Friches industrielle
- Friches pour solaire



FORCES

Position géographique stratégique : carrefour autoroutier majeur (A16/A28) reliant l'Île-de-France, la Normandie et le Nord de l'Europe.

Identité industrielle robuste : présence de leaders mondiaux (Verescence, Valeo, Lactinov) et d'un tissu de PME résilient (FAVI, Pasquier).

Mix énergétique performant : forte puissance éolienne installée (140 MW) et certification «Territoire à Énergie Positive» (TEPCV).

Ressources locales uniques : potentiel géothermique exceptionnel et filière biomasse innovante (résidus de lin).

FAIBLESSES

Foncier fragmenté : grand nombre de friches mais sur de petites surfaces (souvent < 1 ha), freinant les implantations d'envergure.

Fuite des compétences : manque de formations supérieures (Bac+3 et plus), entraînant le départ de la population active qualifiée.

Logistique ferroviaire limitée : axe Paris-Calais structurant pour les voyageurs mais non ouvert au fret de marchandises.

S W
O T

OPPORTUNITÉS

Relocalisation et décarbonation : dynamique de transition portée par les grands groupes et les PME pour verdir les process industriels.

Marges de raccordement EnR : disponibilité de puissance sur les postes de Limeux et Rue pour accueillir de nouveaux projets.

Économie circulaire : valorisation de la chaleur fatale industrielle (STEP de Centrale Frais et de Pasquier) et développement du biogaz/ GNV.

Réhabilitation foncière : potentiel de réorganisation du patrimoine immobilier en collaboration avec les industriels locaux.

MENACES

Concurrence territoriale : attraction des pôles voisins (Amiens, Vimeu) si l'offre de formation et de foncier ne progresse pas.

Acceptabilité locale : sensibilité paysagère pouvant freiner le développement de nouveaux parcs éoliens malgré les objectifs.

Pénurie de main-d'œuvre : difficultés de recrutement pour les industries de pointe si le déficit de formation n'est pas comblé.